

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 4-6 février 2008**

## **PROGRAMMES DE PAYS**

**Point 8 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation selon la  
procédure tacite*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.1/2008/8/1**

11 décembre 2007

ORIGINAL: ANGLAIS

## **PROGRAMME DE PAYS BOLIVIE 10596.0 (2008–2012)**



Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon la procédure tacite.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODP\*: M. P. Medrano Pedro.Medrano@wfp.org

Attachée de liaison, ODP: Mme S. Izzi tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.



## RESUME

La Bolivie est l'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine: deux tiers (80 pour cent dans les zones rurales) de ses 9,5 millions d'habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Selon une enquête du PAM de 2005 sur la consommation et la nutrition, le retard de croissance chez les enfants âgés de moins de 5 ans atteignait 27 pour cent pendant les dix dernières années à l'échelle nationale et 37 pour cent dans les zones rurales, et ce retard dépassait 40 pour cent dans les communes les plus touchées par l'insécurité alimentaire.

Le présent programme de pays repose sur une approche participative associant le Gouvernement, la société civile, des organismes des Nations Unies et des partenaires coopérants. Les trois composantes du programme servent les mêmes objectifs que le Plan national de développement et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Elles comprennent différents niveaux d'aide alimentaire directe et d'assistance technique: la composante 1 sera incluse dans le Programme gouvernemental "Malnutrition zéro" et dans le Programme national de soins pour les enfants âgés de moins de 6 ans, l'accent devant être mis sur les interventions alimentaires en faveur des enfants âgés de 2 à 5 ans, l'aide aux enfants de moins de 2 ans étant limitée à l'assistance technique; la composante 2 consistera à distribuer une aide alimentaire aux élèves des écoles primaires et aux enfants des rues; et la composante 3 fournira aux institutions gouvernementales une assistance technique pour la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours.

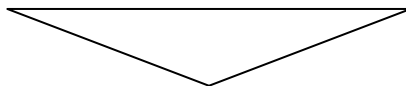
La première année sera une année de transition; le PAM se désengagera ensuite des municipalités connaissant un niveau d'insécurité alimentaire modéré pour se concentrer sur les communes les plus gravement touchées. Le transfert de la responsabilité des activités au Gouvernement interviendra lorsque les institutions auront été suffisamment consolidées de même que les capacités des municipalités, afin de garantir que les populations en difficulté continueront de recevoir une assistance assurée par des ressources gouvernementales.

Les effets directs escomptés sont liés aux Objectifs stratégiques 3, 4 et 5 du PAM. Le programme de pays contribuera à la réalisation des objectifs 1, 2 et 4 du Millénaire pour le développement.

Les activités seront axées sur le renforcement des capacités du Gouvernement et sur le développement, afin d'appuyer le transfert des compétences aux autorités du pays; le rythme de la transition dépendra de l'aptitude du Gouvernement à prendre en charge les programmes d'aide alimentaire directe.

Selon les prévisions, des ressources multilatérales d'un montant légèrement supérieur à 10 millions de dollars des États-Unis devraient être disponibles pour fournir 17 534 tonnes de produits alimentaires à 125 000 bénéficiaires. Le PAM cherchera à obtenir d'autres contributions pour des besoins supplémentaires évalués à 7 millions de dollars, afin de mettre en œuvre ses composantes dans le cadre du programme commun des Nations Unies et d'aider le Gouvernement à améliorer ses capacités d'intervention en cas de catastrophe.

## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve, selon la procédure d'approbation tacite, le programme de pays Bolivie 10596.0 (2008-2012) (WFP/EB.1/2008/8/1), lequel requiert 17 534 tonnes de produits alimentaires pour un coût de 10,5 millions de dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.1/2008/15) publié à la fin de la session du Conseil.



## ANALYSE DE LA SITUATION

1. La Bolivie est l'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine: 64 pour cent de ses 9,5 millions d'habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce chiffre atteignant 80 pour cent dans les zones rurales. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est de 987 dollars. Le coefficient de Gini de la Bolivie (0,6) place le pays au deuxième rang des pays d'Amérique latine en termes d'inégalité de la distribution des revenus.
2. Selon le rapport 2007 des Nations Unies sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Bolivie, l'OMD 1 (réduction de l'extrême pauvreté et de la faim) pourra être atteint d'ici à 2015 uniquement si le Programme gouvernemental "Malnutrition zéro", priorité du Plan national de développement, est entièrement mis en œuvre et financé.
3. La production céréalière nationale continue d'enregistrer d'importants déficits: la Bolivie importe 85 pour cent de sa consommation de blé, l'un des produits de base de son assortiment alimentaire. En 2003, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) classait la Bolivie dans la catégorie des pays à faible revenu et à déficit vivrier, principalement en raison de l'exportation massive de soja destiné à l'alimentation animale par l'industrie agroalimentaire des plaines de l'est. Pour réduire la dépendance vis-à-vis des importations, le Gouvernement appuiera les petits exploitants, en encourageant la production vivrière locale.
4. Les difficultés d'accès sont la principale cause de l'insécurité alimentaire en Bolivie. 40 pour cent de la population totale (59 pour cent dans les zones rurales) ne dispose pas de revenus suffisants pour satisfaire ses besoins alimentaires de base<sup>1</sup>. Selon les résultats de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV) réalisée en 2005, ce chiffre atteint 72 pour cent des ménages dans les municipalités des catégories ACV 4 et 5<sup>2</sup>, les plus touchées par l'insécurité alimentaire, où 63 pour cent des ménages ne parviennent pas à assurer l'apport calorique minimal. La population essentiellement rurale et autochtone de ces communes est fortement tributaire de l'agriculture de subsistance; elle connaît des pénuries alimentaires pendant les périodes de soudure, et les fréquentes catastrophes naturelles font de l'agriculture une source de revenus peu fiable. Ces facteurs ont des conséquences néfastes sur l'état nutritionnel des enfants, entraînant des taux élevés de malnutrition chronique.
5. Au cours de ces dix dernières années, la malnutrition s'est maintenue à des niveaux alarmants: le retard de croissance des enfants âgés de moins de 5 ans est de 27 pour cent à l'échelle nationale, de 37 pour cent dans les zones rurales<sup>3</sup> et (selon une enquête réalisée en 2005 par le PAM sur la consommation et la nutrition) de plus de 40 pour cent dans les municipalités les plus touchées par l'insécurité alimentaire.
6. Les carences en micronutriments sont une autre source d'inquiétude: les besoins en fer, en iode et en vitamine A ne sont pas couverts par le régime alimentaire normal d'une grande partie de la population; l'anémie chez les enfants âgés de moins de 5 ans s'élève

---

<sup>1</sup> Institut national de la statistique, 2003.

<sup>2</sup> Classement ACV des communes: 5 = les plus exposées à l'insécurité alimentaire; 1 = les moins exposées à l'insécurité alimentaire.

<sup>3</sup> Enquête démographique et sanitaire, 2003.



à 51 pour cent au niveau national et à 56 pour cent dans les zones rurales. Dans les communes en situation d'insécurité alimentaire, 80 pour cent des ménages présentent des carences en vitamine A, avec des conséquences dangereuses sur le système immunitaire, la vue et la croissance.

7. Le Gouvernement a promulgué des lois demandant l'enrichissement de la farine de blé en fer, en acide folique et en vitamines B, et de l'huile végétale en vitamine A; l'enrichissement du sel en iode est obligatoire. Le Ministère de la santé, appuyé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), distribue à tous les enfants âgés de 6 à 24 mois des suppléments nutritionnels sous forme de poudre à ajouter aux repas.
8. La réduction de la malnutrition infantile appelle une approche multisectorielle et un engagement politique. Le Programme "Malnutrition zéro" est conçu pour améliorer la capacité des familles, des communautés et des autorités locales de fournir aux enfants des services de santé, des soins et un régime alimentaire adéquat. Le programme commun des Nations Unies, dirigé par le PAM, assurera une assistance technique pour la mise en œuvre du Programme.
9. Le chômage et la pauvreté dans les villes et leur périphérie se traduisent par une augmentation du nombre d'enfants des rues: selon les estimations officielles, 170 000 enfants vivent dans les rues de La Paz, d'El Alto, de Cochabamba et de Santa Cruz. La majeure partie de ces enfants sont issus de la population autochtone, sont extrêmement pauvres, ont un faible niveau d'éducation et n'ont pas accès aux soins médicaux. Aucune politique d'action publique ne répond à leurs besoins. Le Gouvernement intégrera les enfants des rues dans la Stratégie de protection sociale qu'il doit lancer en 2008 avec l'appui de la Banque mondiale. D'ici là, les autorités du pays ont demandé au PAM de maintenir l'aide alimentaire destinée à ce groupe extrêmement vulnérable, au moins pendant l'année 2008.
10. Le rapport de 2007 des Nations Unies sur la réalisation des OMD prévoit que la cible 3 de l'OMD 2, assurer l'éducation primaire pour tous, ne sera pas atteinte. La proportion d'enfants achevant un cycle complet d'études primaires est passée de 86 pour cent en 2004 à 77 pour cent en 2005<sup>4</sup>. Dans les écoles rurales, le taux d'achèvement du cycle primaire est plus faible chez les filles que chez les garçons (44 contre 54 pour cent, respectivement). Dans les communes dans lesquelles l'insécurité alimentaire est la plus marquée, 51 pour cent des filles d'âge scolaire ne vont pas à l'école<sup>5</sup>.
11. La généralisation de la crise économique explique le taux d'abandon chez les élèves du primaire, notamment les plus âgés<sup>6</sup>: les parents sont en effet amenés à retirer leurs enfants de l'école afin que ceux-ci les aident dans les tâches ménagères et les travaux agricoles. Dans les communautés les plus touchées par l'insécurité alimentaire, des familles entières sont contraintes à un exode temporaire pour trouver du travail en ville ou dans les grandes exploitations agricoles. Le Gouvernement, à travers son Plan national de développement, et les Nations Unies proposent des programmes tels que l'amélioration des infrastructures et l'alimentation scolaire afin d'augmenter les taux d'assiduité et de rétention, en particulier dans les zones rurales.

---

<sup>4</sup> Système d'information de l'éducation nationale, Ministère de l'éducation et de la culture, 2004.

<sup>5</sup> ACV, 2003.

<sup>6</sup> Enquête participative sur le profil de vulnérabilité, 2003.



12. En vertu de la Loi sur la participation populaire, les municipalités doivent assurer une alimentation scolaire pour les enfants d'âge scolaire et préscolaire. Selon une étude du Ministère de l'éducation appuyée par le PAM, les municipalités ont, au cours de ces huit dernières années, mis en place des programmes d'alimentation scolaire en diversifiant les objectifs, les méthodes et la couverture des dispositifs. Malgré ces efforts, 53 pour cent des enfants en âge d'être scolarisés, soit 1 million d'enfants de 4 à 14 ans, n'ont pas reçu de petits déjeuners scolaires. Parmi les zones qui n'ont pas fourni de repas scolaires, principalement faute de ressources, figuraient les communes connaissant des niveaux élevés d'insécurité alimentaire, classées dans les catégories ACV 4 et 5, dans lesquelles vivent 263 000 enfants. Le Gouvernement élabore actuellement un projet de loi sur l'alimentation scolaire, qui devrait être approuvé d'ici au début de 2008, avec l'objectif de développer et de réglementer ce service.
13. Au cours de ces dernières années, les catastrophes naturelles et les conflits se sont multipliés, aggravant les problèmes de faim et de malnutrition. L'étude ACV de 2005 montrait que 70 pour cent des ménages dans les municipalités victimes de l'insécurité alimentaire disposaient de capacités très limitées pour faire face aux catastrophes et aux situations d'urgence. En 2007, une mission de l'Équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe a évalué la capacité du Gouvernement de réagir aux crises majeures et a recommandé des actions pour améliorer la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours, notamment en renforçant les capacités institutionnelles.
14. Le Plan national de développement, mis en place en juillet 2006, prévoit quatre stratégies de développement (économique, sociocommunautaire, internationale et sociale) pour atteindre le principal objectif d'amélioration du bien-être, en suivant une approche communautaire. Ce plan met l'accent sur les politiques visant à éradiquer la malnutrition, à accroître la production locale d'aliments traditionnels, à améliorer l'éducation et à réduire l'impact des catastrophes naturelles.
15. Conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), le système des Nations Unies contribuera à la mise en œuvre du Plan national de développement, en mettant en avant les stratégies sociale et économique: la stratégie sociale comprend la sécurité alimentaire, la "souveraineté alimentaire"<sup>7</sup>, une politique en matière de nutrition ainsi que la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours; la stratégie économique donne la priorité au développement économique local en utilisant, par exemple, l'alimentation scolaire et d'autres interventions reposant sur une aide alimentaire pour générer une demande de produits alimentaires auprès des petits exploitants agricoles. Le Gouvernement s'est basé sur les résultats de l'ACV pour cibler les zones d'intervention, notamment dans le cadre de son programme "Malnutrition zéro", dont la première phase sera axée sur les municipalités appartenant à la catégorie ACV 5.

---

## ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION PASSEE

16. Le programme de pays 2003–2007 concentrait l'aide sur les municipalités les plus vulnérables. À la fin du programme, le ciblage a été affiné par communautés. Conjointement avec le Gouvernement, le PAM a réalisé une autoévaluation à mi-parcours en 2006, avec les objectifs suivants: i) évaluer la réalisation des objectifs du programme de

---

<sup>7</sup> La Stratégie de souveraineté alimentaire du Gouvernement vise à augmenter la production de produits alimentaires traditionnels pour répondre à la demande interne du pays.



- pays; et ii) proposer des stratégies permettant d'adapter le programme de pays 2003-2007 aux nouvelles stratégies gouvernementales et d'ouvrir la voie au programme de pays couvrant la période 2008–2012.
17. L'évaluation à mi-parcours a fait ressortir que le programme de pays avait été exécuté selon les prévisions et avait atteint ses objectifs de recherche de partenariats avec les organisations non gouvernementales (ONG) et les organismes des Nations Unies, notamment dans le domaine du développement humain et des situations d'urgence.
  18. S'agissant du développement humain, le programme de pays était axé sur les enfants et appuyait trois programmes gouvernementaux en faveur des enfants des groupes d'âges 6 mois–6 ans, 7–14 ans et 15–18 ans. Le PAM et d'autres donateurs ont apporté leur soutien au Programme national de soins pour les enfants âgés de moins de 6 ans (PAN, Programa de Atención a Niños y Niñas Menores de seis años), qui a subi des transformations au cours de sa mise en œuvre, perdant l'appui de certains partenaires externes. Le manque de clarté de la politique gouvernementale en faveur du groupe d'âges des moins de 6 ans s'est traduit par une réduction de la couverture du programme.
  19. Pendant la mise en œuvre du programme, l'appui au PAN pour les enfants âgés de moins de 3 ans a été considérablement diminué. Le principal enseignement tiré de l'expérience a été la nécessité d'inscrire le PAN dans une politique de soins infantiles intégrés mise en place à tous les échelons de gouvernement et appuyée par une enveloppe budgétaire conséquente.
  20. Les jardins d'enfants ont rapidement fonctionné dans les villes de manière durable: la moitié des dépenses de fonctionnement étaient assurées par les parents, et l'autre moitié par les municipalités.
  21. Selon l'évaluation à mi-parcours, le succès du programme d'alimentation scolaire a suscité des contributions volontaires de la part des municipalités, ce qui a permis de renforcer la durabilité du programme. Les principaux effets directs ont été une augmentation du taux net de scolarisation de 89 pour cent en 2003 à 94 pour cent en 2005, une amélioration des résultats scolaires et une plus grande assiduité. Des projets parallèles ont appuyé la mise en place de jardins scolaires et d'une éducation nutritionnelle, et amélioré la diversification des repas et la participation des communautés.
  22. Les enfants âgés de 6 à 18 ans vivant ou travaillant dans la rue ont reçu une aide alimentaire distribuée par l'intermédiaire des foyers communautaires. L'évaluation à mi-parcours a permis de conclure que les partenaires n'ont, de façon générale, pas été en mesure de cibler les bénéficiaires convenablement.
  23. Le programme en faveur des enfants des rues sera intégré dans la politique d'action nationale, afin de garantir sa durabilité au sein d'un réseau de protection sociale. Les foyers d'accueil continueront d'avoir besoin de l'aide alimentaire du PAM en 2008, pendant cette phase de transition.
  24. Le PAM a appuyé le Gouvernement dans le processus d'élaboration et de promulgation de réglementations pour l'enrichissement de l'huile végétale en vitamine A et a aidé le Ministère de la santé à mettre sur pied des stratégies d'information, de formation et d'éducation visant à promouvoir des habitudes alimentaires saines. Cette assistance technique, très rentable, formera une part essentielle des programmes futurs du PAM en Bolivie.
  25. Le Gouvernement et la communauté internationale reconnaissent la capacité de réaction immédiate du PAM dans les situations d'urgence, qui s'explique en grande partie par le recours en cas de crise à des mécanismes intégrés dans le programme de pays en cours.





L'intervention du PAM dans les situations d'urgence a mis en évidence la nécessité de renforcer les capacités de réaction rapide du Gouvernement au niveau central et aux échelons locaux.

## ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

26. Conformément au Plan national de développement et en collaboration avec plusieurs partenaires, le programme de pays sera axé sur l'éradication de la malnutrition, sur l'amélioration de l'accès à l'éducation et sur la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours. Le PAM aidera également le Gouvernement, au travers d'une assistance technique, à améliorer et à renforcer ses principaux programmes d'assistance reposant sur une aide alimentaire afin d'assurer la pérennité de ses activités.
27. La responsabilité de la mise en œuvre du PAN et de l'alimentation scolaire dans les communes des catégories ACV 3 et 4 sera progressivement confiée au Gouvernement, le PAM concentrant ses efforts sur les municipalités de la catégorie ACV 5. La stratégie de transfert de responsabilité dépendra de l'aptitude des autorités locales à gérer les programmes fondés sur une aide alimentaire. Cependant, le nombre de bénéficiaires et le niveau des ressources demeureront inchangés. La stratégie de transfert sera réévaluée périodiquement et le programme sera ajusté en fonction de la capacité du Gouvernement de prendre en charge l'aide alimentaire directe.
28. Le programme de pays tient compte de la matrice des effets directs établie par le PNUAD et s'inscrit dans la ligne du Plan national de développement. Il contribuera à la réalisation des OMD 1 à 4, à savoir: 1) réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2) assurer l'éducation primaire pour tous; 3) promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, et 4) réduire la mortalité infantile. Le programme de pays concourt aux Objectifs stratégiques 3 à 5 du PAM: 3) contribuer à l'amélioration de la nutrition et de l'état de santé des enfants; 4) faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle; et 5) renforcer la capacité des pays et des régions d'élaborer et de gérer les programmes d'aide alimentaire. Le programme de pays vise trois objectifs:
  - contribuer à la réduction de la malnutrition infantile;
  - améliorer la scolarisation, l'assiduité et les capacités de concentration et d'apprentissage des élèves des écoles primaires et des enfants des rues; et
  - améliorer la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours.
29. Les activités seront mises en œuvre de façon à renforcer les capacités du Gouvernement de gérer les programmes reposant sur une aide alimentaire et servant les trois objectifs immédiats, en anticipant un transfert progressif des activités aux autorités locales. Le rythme de ce transfert dépendra de l'aptitude du Gouvernement à assurer la gestion et le financement des programmes d'aide alimentaire.
30. Le programme de pays sera mis en place dans les 52 municipalités définies comme prioritaires par le Programme "Malnutrition zéro" et le programme commun des Nations Unies, parmi lesquelles 40 figurent dans la catégorie ACV 5 et 12 dans la catégorie ACV 4. Ces municipalités sont réparties dans tous les départements, mais la plupart se trouvent dans les départements de Potosí, de Cochabamba et de Chuquisaca.

31. Le PAM a prévu une contribution de 10,5 millions de dollars sur cinq ans pour la composante Aide alimentaire de ce programme de pays. Les activités non liées à l'aide alimentaire, notamment la préparation aux situations d'urgence et le renforcement des capacités d'organisation des secours ainsi que le programme commun des Nations Unies destiné à appuyer le Programme gouvernemental "Malnutrition zéro" nécessiteront 7 millions de dollars entre 2008 et 2012. Le bureau de pays est parvenu à mobiliser des ressources par le passé et pense être à même de continuer de le faire dans des proportions équivalentes à l'avenir. Le PAM a élaboré un projet de stratégie de mobilisation des ressources pour ses programmes alimentaires et non alimentaires, en tenant compte des ressources émanant du Gouvernement.

### Composante 1: Programme intégré pour les enfants âgés de 2 à 5 ans (Objectifs stratégiques 3 et 5)

32. L'objectif de cette composante est d'améliorer l'état nutritionnel de 45 000 enfants âgés de 2 à 5 ans qui fréquentent des jardins d'enfants dans les zones rurales, en distribuant une aide alimentaire sur site. Comme précédemment, les municipalités et les parents complèteront les rations du PAM avec des produits frais. Le tableau ci-après indique la composition des rations.

<b>COMPOSITION DES RATIONS DE L'ALIMENTATION PRÉSCOLAIRE</b>		
<b>Type de produit alimentaire</b>	<b>Ration (g/personne/jour)</b>	<b>Composition nutritionnelle (kcal)</b>
Huile végétale, enrichie en vitamine A	20	177
Farine de blé, enrichie en fer, acide folique et vitamines B	80	280
Pois	15	51
Farine de maïs	9	32
Riz	25	90
Sel iodé	3	0
<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>630</b>

33. Les principaux critères retenus par le Gouvernement pour l'admission dans les jardins d'enfants sont le niveau de pauvreté du ménage et le niveau d'études de la mère. Cette composante sera mise en œuvre dans le cadre du Programme "Malnutrition zéro", avec l'assistance technique du programme commun des Nations Unies. L'aide alimentaire destinée aux enfants âgés de 6 à 24 mois sera assurée au travers du programme gouvernemental de distribution d'aliments de complément enrichis dans le cadre du Programme "Malnutrition zéro". Le transfert du programme prévoit que les municipalités assumeront progressivement la responsabilité de cette composante destinée aux enfants âgés de 2 à 5 ans. Les recettes issues de la taxe sur les hydrocarbures seront utilisées à cette fin.

34. Le PAM renforcera les capacités techniques du Gouvernement par l'intermédiaire du programme commun des Nations Unies, en partenariat avec la FAO, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'OMS et le Programme des Nations Unies pour le



développement (PNUD), avec les objectifs suivants: i) développer l'éducation nutritionnelle, promouvoir des habitudes alimentaires saines et encourager les soins prénatals et postnatals pour les mères; ii) développer la logistique et la gestion de la chaîne d'approvisionnement du programme de distribution d'aliments de complément enrichis aux enfants âgés de moins de 2 ans; iii) mettre en place un système de suivi et d'évaluation (S&E) de la consommation dans le cadre du programme de distribution d'aliments de complément enrichis; iv) instaurer un nouveau modèle de soins nutritionnels et mettre en place des centres de surveillance, appelés unités nutritionnelles intégrées; et v) encourager la production vivrière locale. Des ressources supplémentaires seront nécessaires pour atteindre tous ces objectifs; elles seront cofinancées par le Gouvernement et les donateurs dans le cadre du Programme "Malnutrition zéro".

## **Composante 2: Appui au programme national d'alimentation scolaire (Objectifs stratégiques 4 et 5)**

35. Cette composante a pour objectif de permettre à 80 000 enfants de 6 à 14 ans des 52 municipalités les plus touchées par l'insécurité alimentaire de fréquenter l'école régulièrement. Elle vise également à améliorer la capacité de ces enfants de se concentrer et d'assimiler les informations, en atténuant la faim immédiate.
36. Les programmes d'alimentation scolaire consisteront à distribuer un repas par jour dans les municipalités sélectionnées. Le transfert des activités aux municipalités des catégories ACV 3 et 4 débutera en 2009 et se poursuivra à un rythme de 25 pour cent par an à mesure que les municipalités augmenteront leurs contributions aux programmes d'alimentation scolaire, pour atteindre 100 pour cent d'ici à la fin de l'année 2012.
37. Par l'intermédiaire du programme d'alimentation scolaire, le Plan national de développement encouragera l'utilisation d'aliments locaux et l'établissement de marchés locaux de produits alimentaires, en coordination avec la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Direction du développement et de la coopération (DDC) suisse, l'Office allemand de la coopération technique (GTZ), l'Union européenne et des ONG telles que Project Concern International (PCI), l'Association adventiste de secours et de développement, Intervida et l'Association des organismes engagés dans le développement social (AIPE, Asociación de Instituciones de Promoción y Educación). Le PAM soutiendra la mise en place de jardins et de projets de petit élevage dans les écoles. La plupart de ces activités complémentaires seront réalisées dans le cadre du projet d'alimentation scolaire durable financé par l'Union européenne.
38. Les produits alimentaires seront achetés localement par les municipalités avec l'assistance technique du PAM, afin de compléter la ration non cuisinée distribuée par l'Organisation. Cela contribuera à créer, au niveau municipal, les capacités d'approvisionnement du programme d'alimentation scolaire; ce processus comprend le développement des capacités et la formation nécessaires aux autorités locales pour gérer et mettre en œuvre le programme.
39. La composante 2 inclut une aide en faveur des enfants des rues. Le PAM contribuera à l'amélioration de leur instruction en aidant les foyers publics et les internats qui gèrent des programmes d'éducation destinés aux enfants des rues et aux enfants qui travaillent. Des partenaires d'exécution, principalement des ONG, assureront des activités de formation, de soins de santé et de suivi psychologique. En coordination avec l'UNICEF, le PAM continuera d'élaborer des formations de formateurs dans le cadre de la prévention du VIH/sida auprès des enfants des rues.

40. L'aide alimentaire aux enfants des rues mise en place dans le cadre du programme de pays précédent se poursuivra jusqu'en 2008, et la responsabilité de cette activité sera transférée au Gouvernement dans le cadre du projet gouvernemental financé par la Banque mondiale d'ici au début de 2009. En 2008, le PAM travaillera avec des établissements bénéficiaires, l'UNICEF et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour appuyer la transition vers un programme national et garantir la durabilité des interventions alimentaires par l'intermédiaire du réseau de protection sociale. Le PAM augmentera les capacités des partenaires afin qu'ils améliorent leur ciblage et viennent en aide aux seuls enfants âgés de 6 à 18 ans.
41. Cette composante du programme de pays, comme la composante 1, renforcera les capacités des municipalités de prendre en charge l'administration, la logistique, le suivi et l'évaluation ainsi que les volets nutrition et hygiène des programmes d'alimentation scolaire, en coordination avec le Ministère de l'éducation et des institutions décentralisées.

### **Composante 3: Renforcement des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours (Objectif stratégique 5)**

42. La composante 3 a pour objectif d'améliorer les capacités de gestion des risques des institutions nationales, régionales et locales. L'accent sera mis sur la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours afin de réduire l'impact des catastrophes naturelles sur les moyens de subsistance, notamment dans les communautés rurales pauvres, et de contribuer à mettre en place une solution à long terme à la malnutrition. Les partenaires de ce programme seront le PNUD, l'UNICEF, l'OMS/l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), la FAO et les ONG Oxfam, Save the Children, Cooperative for Assistance and Relief Everywhere (CARE), Caritas, World Vision, ADRA et la Croix-Rouge bolivienne.
43. Parmi les effets directs escomptés figurent l'établissement d'un système national d'intervention, avec des plans de secours et des réseaux logistiques nationaux et régionaux, ainsi que le renforcement des capacités de gestion des questions suivantes: aide alimentaire d'urgence au profit des jeunes enfants, évaluation de l'impact, évaluation des besoins d'urgence, élaboration de projets et programmes intégrés pour une intervention rapide. Ces activités ne seront pas financées par les contributions multilatérales du PAM; l'Organisation, le Gouvernement et les organismes des Nations Unies concernés mobiliseront des ressources en provenance de donateurs bilatéraux et de subventions.

---

## **GESTION, SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME**

44. Ce programme de pays a été élaboré au moyen d'une approche participative qui a permis aux différents acteurs (contreparties gouvernementales, ONG, société civile, organismes des Nations Unies et donateurs bilatéraux et multilatéraux) de faire part de leurs points de vue sur le rôle du PAM dans le Plan national de développement.
45. Le Gouvernement assume la prise en charge du programme de pays. Le secrétariat technique du Conseil national pour l'alimentation et la nutrition (CONAN) agira en tant que principale contrepartie du PAM jusqu'à ce qu'une institution gouvernementale soit désignée; le Gouvernement prendra cette décision avant le début du programme de pays.
46. Les récapitulatifs des composantes décrivent les modules de suivi et d'évaluation ainsi que les stratégies de transfert qui seront inclus dans les plans d'action du programme de pays devant être signés par le Gouvernement et le PAM. Conformément aux principes de la gestion axée sur les résultats, les plans S&E comprennent une enquête de référence en



vue de l'évaluation ultérieure des réalisations du programme. Le système de suivi et d'évaluation actuel sera mis à jour pour tenir compte des nouvelles composantes du programme telles que le renforcement des capacités. Ce système permettra au PAM de consigner les enseignements tirés des activités et sera également utilisé pour les actions de sensibilisation. Le bureau de pays mobilisera des ressources pour financer l'enquête de référence et le système de suivi et d'évaluation.

47. Les produits alimentaires seront achetés localement, dans la mesure du possible sur une base RDD (rendu droits dus). Conformément à la politique nationale relative à la souveraineté alimentaire, les vivres distribués dans le cadre de ce programme de pays ne seront pas importés. Les autorités chargées de la mise en œuvre de chaque composante assumeront les coûts de transport et de livraison aux bénéficiaires à partir des points de livraison avancés. Les stocks des entrepôts et les mouvements de produits alimentaires seront suivis à l'aide du Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits (COMPAS).
48. Sous réserve d'une décision du Gouvernement, le Projet de développement rural intégré et participatif dans les zones déprimées (DRIPAD, Desarrollo Rural Integrado y Participativo en Áreas Deprimidas), unité décentralisée du Ministère de l'agriculture et des ressources naturelles, centralisera toute la manutention et la gestion des produits alimentaires ainsi que le contrôle des entrepôts.
49. Pour obtenir des informations précises en temps voulu à partir desquelles seront arrêtées des politiques générales, le PAM continuera d'aider le Gouvernement à élaborer et à actualiser des études ACV, en intégrant de nouveaux indicateurs et en fournissant des données sur les changements intervenus en termes de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire.
50. Le programme de pays fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours, qui coïncidera avec l'évaluation à mi-parcours du PNUAD et sera menée avec le PNUD, l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). Une évaluation finale sera réalisée en coordination avec le Gouvernement et le bureau régional.

## ANNEXE I-A

VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE				
Composante	Produits alimentaires (tonnes)	Répartition, par composante (%)	Nombre de bénéficiaires, garçons/filles/total (durée du programme de pays)	Filles bénéficiaires en % (durée du programme de pays)
<b>Composante 1:</b> Programme intégré pour les enfants âgés de 2 à 5 ans	6 158	35	Garçons: 22 880 Filles: 28 600 <b>Total partiel: 51 480</b>	55
<b>Composante 2:</b> Appui au programme national d'alimentation scolaire	11 376	65	Garçons: 67 000 Filles: 67 000 <b>Total partiel: 134 000</b>	50
<b>Total</b>	<b>17 534</b>	<b>100</b>	<b>185 480</b>	

## ANNEXE I-B

TYPE DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET TAILLE DES RATIONS				
Composante	Type de produits alimentaires	Ration (g/personne/jour)	Teneur énergétique (kcal)	% de kcal provenant des protéines
<b>Composante 1:</b> Programme intégré pour les enfants âgés de 2 à 5 ans	Huile végétale	20	177	0
	Farine de blé	80	280	13
	Pois	15	51	26
	Farine de maïs	9	32	10
	Riz	25	90	8
	Sel iodé	3	0	0
<b>Total</b>		<b>152</b>	<b>630</b>	
<b>Composante 2:</b> Appui au programme national d'alimentation scolaire	Huile végétale	20	177	0
	Farine de blé	100	350	13
	Farine de maïs	15	53	10
	Riz	20	72	8
	Sel iodé	3	0	0
<b>Total</b>		<b>158</b>	<b>652</b>	



## ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<p><b>Effets directs du PNUAD:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduction de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans (en s'intéressant en particulier aux enfants de moins de 2 ans), les femmes enceintes et les mères allaitantes, par l'intermédiaire de l'alimentation complémentaire, de l'accent mis sur les maladies fréquentes, de l'éducation nutritionnelle, de la mobilisation et de la promotion de la souveraineté alimentaire.</li> <li>2. Développement des capacités des individus et des communautés au sein de la population exclue et marginalisée afin de promouvoir l'insertion sociale, la pleine réalisation des droits et une meilleure qualité de vie.</li> <li>3. Renforcement des capacités institutionnelles et communautaires de gestion des risques et d'intervention en cas de catastrophe et dans les situations d'urgence.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans.</li> <li>➤ Réduction des maladies fréquentes liées à la malnutrition.</li> <li>➤ Nombre de municipalités de la catégorie ACV 5 ayant participé.</li> <li>➤ Prévalence de la malnutrition chez les femmes enceintes.</li> <li>➤ Réduction d'au moins 20 % du nombre de personnes dont les besoins essentiels ne sont pas satisfaits.</li> <li>➤ Réduction de 40 % des municipalités présentant un faible indicateur de développement humain.</li> <li>➤ Mortalité infantile autochtone ramenée de 62/1 000 à 50/1 000.</li> <li>➤ Réduction de 20 % de la mortalité maternelle dans les départements présentant des taux supérieurs à la moyenne nationale.</li> <li>➤ Réduction de 30 % des grossesses non désirées.</li> <li>➤ Nombre de plans de développement sectoriels et de plans opérationnels annuels municipaux et départementaux qui incluent des objectifs de réduction de la vulnérabilité.</li> <li>➤ Nombre d'institutions et de communautés qui disposent de programmes de préparation aux situations d'urgence et de mesures d'atténuation des effets des catastrophes et de réaction en cas de crise.</li> </ul>		





## ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<b>Composante 1 – Programme intégré pour les enfants âgés de 2 à 5 ans</b>			
<p><b>Effet directs</b></p> <p>1.1 Réduction du niveau de la malnutrition chez les enfants vulnérables de moins de 6 ans.</p> <p>1.2 Amélioration des connaissances nutritionnelles et des soins intégrés aux enfants de moins de 6 ans et aux mères d'enfants vulnérables de moins de 6 ans.</p> <p>1.3 Augmentation de la capacité du Gouvernement de déterminer les besoins alimentaires, d'élaborer des stratégies et de mettre en œuvre le Programme "Malnutrition zéro".</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévalence de la malnutrition chez les enfants ciblés de moins de 6 ans, évaluée en fonction du rapport taille/poids et âge, ventilée par sexe.</li> <li>➤ Pourcentage des mères formées qui ont mis en œuvre des mesures (types et nombres de ces dernières à définir) pour améliorer dans leur ménage les soins nutritionnels et intégrés.</li> <li>➤ Niveau de mise en œuvre du Programme "Malnutrition zéro" en termes d'augmentations de budget et de taux d'exécution.</li> </ul>	<p>Publication des directives en temps voulu par le Gouvernement pour la mise en œuvre totale du Programme "Malnutrition zéro".</p> <p>Réorientation des stratégies et des règles pour l'appui des enfants de moins de 6 ans.</p> <p>Collaboration de tous les partenaires du programme commun dans le cadre du Programme "Malnutrition zéro".</p>	<p>PAM: 10 millions de dollars pour l'aide alimentaire et non alimentaire.</p> <p>Gouvernement: 11 millions de dollars pour les coûts opérationnels des jardins d'enfants et la mise en œuvre du Programme "Malnutrition zéro".</p>
<p><b>Produits</b></p> <p>1.1.1 Fourniture en temps voulu de produits alimentaires en quantité suffisante aux enfants âgés de 2 à 5 ans.</p> <p>1.2.1 Élaboration et mise en œuvre de cours de formation destinés aux femmes.</p> <p>1.3.1 Aide au renforcement des capacités des entités participant au Programme "Malnutrition zéro".</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant une aide alimentaire du PAM en pourcentage du nombre prévu de bénéficiaires, par sexe et groupe d'âge.</li> <li>➤ Quantité distribuée de produits alimentaires, en pourcentage des distributions prévues, par type d'aliment.</li> <li>➤ Nombre de femmes formées.</li> <li>➤ Nombre de supports de formation produits.</li> <li>➤ Nombre de services techniques et de domaines de coopération dans lesquels un renforcement des capacités a été assuré.</li> </ul>	<p>Ressources issues de la taxe sur les hydrocarbures reversées aux municipalités et utilisées pour la distribution d'aliments de complément enrichis à tous les enfants âgés de 6 à 24 mois.</p> <p>Programme "Malnutrition zéro" totalement mis en œuvre.</p>	



## ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<b>Composante 2 – Appui au programme national d'alimentation scolaire</b>			
<b>Effets directs</b>			
<p>2.1 Augmentation du taux de scolarisation et amélioration de l'assiduité et de la capacité de concentration et d'apprentissage des garçons et des filles dans les écoles appuyées par le PAM.</p> <p>2.2 Augmentation de la capacité du Gouvernement de déterminer les besoins alimentaires, d'élaborer des stratégies et de mettre en œuvre des programmes d'alimentation scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Effectifs scolarisés: nombre de garçons et de filles scolarisés dans les écoles primaires appuyées par le PAM.</li> <li>➤ Taux net de scolarisation: pourcentage des garçons et des filles d'âge scolaire scolarisés dans les écoles primaires appuyées par le PAM.</li> <li>➤ Taux d'assiduité: pourcentage des garçons et des filles suivant les cours dans les écoles primaires et dans les centres d'accueil des enfants des rues appuyés par le PAM.</li> <li>➤ Idées que se font les enseignants de la capacité de concentration et d'apprentissage des enfants dans les écoles bénéficiant de l'alimentation scolaire.</li> <li>➤ Pourcentage de municipalités finançant l'alimentation scolaire, par niveau et type.</li> </ul>	<p>Promulgation par le Parlement d'une loi sur l'alimentation scolaire qui demande aux municipalités d'inclure les coûts de l'alimentation scolaire dans leur planification annuelle.</p>	<p>PAM: 6 millions de dollars. pour l'aide alimentaire et non alimentaire.</p> <p>Gouvernement: 7 millions de dollars pour la prise en charge graduelle du programme d'alimentation scolaire.</p>
<b>Produits</b>			
<p>2.1.1 Fourniture en temps voulu de produits alimentaires en quantité suffisante aux enfants âgés de 6 à 14 ans.</p> <p>2.2.1 Aide au renforcement des capacités des entités nationales et régionales participant aux programmes d'alimentation scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant une aide alimentaire du PAM en pourcentage du nombre prévu de bénéficiaires, par sexe et groupe d'âge.</li> <li>➤ Quantité distribuée de produits alimentaires, en pourcentage des distributions prévues, par type d'aliments.</li> <li>➤ Nombre de services techniques et de domaines de coopération dans lesquels un renforcement des capacités a été assuré.</li> </ul>		



## ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<b>Composante 3 – Renforcement des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours</b>			
<b>Effet direct</b> 3.1 Augmentation de la capacité du Gouvernement d'organiser les secours dans les situations d'urgence.	➤ Nombre d'entités ayant bénéficié d'un renforcement de leurs capacités.	Ressources mobilisées en temps voulu.  Stabilité des institutions gouvernementales.  Partenariat efficace entre le PAM et le PNUD, l'UNICEF et l'OMS/OPS.	PAM: 506 928 dollars
<b>Produit</b> 3.1.1 Aide au renforcement des capacités des entités nationales participant à la gestion des situations d'urgence.	➤ Nombre de cours de formation assurés.		



## ANNEXE III

<b>PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PAR COMPOSANTE (dollars)</b>			
	<b>Composante 1</b>	<b>Composante 2</b>	<b>Total</b>
Produits alimentaires (tonnes)	6 158	11 376	<b>17 534</b>
Produits alimentaires (valeur)	3 197 934	5 754 960	<b>8 952 894</b>
Transport extérieur	0	0	<b>0</b>
Transport terrestre, entreposage et manutention (coût total)	22 721	42 205	<b>64 926</b>
Transport terrestre, entreposage et manutention (coût par tonne)	3,69	3,71	
Autres coûts opérationnels directs	76 090	56 890	<b>132 980</b>
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>	<b>3 296 745</b>	<b>5 854 055</b>	<b>9 150 800</b>
Coûts d'appui directs <sup>1</sup>			<b>652 168</b>
Coûts d'appui indirects <sup>2</sup>			<b>686 208</b>
<b>Total, coûts pour le PAM</b>			<b>10 489 176</b>
<b>Contribution du Gouvernement, au-delà du budget alloué au programme de pays</b>	<b>11 000 000</b>	<b>6 849 257</b>	<b>17 849 257</b>

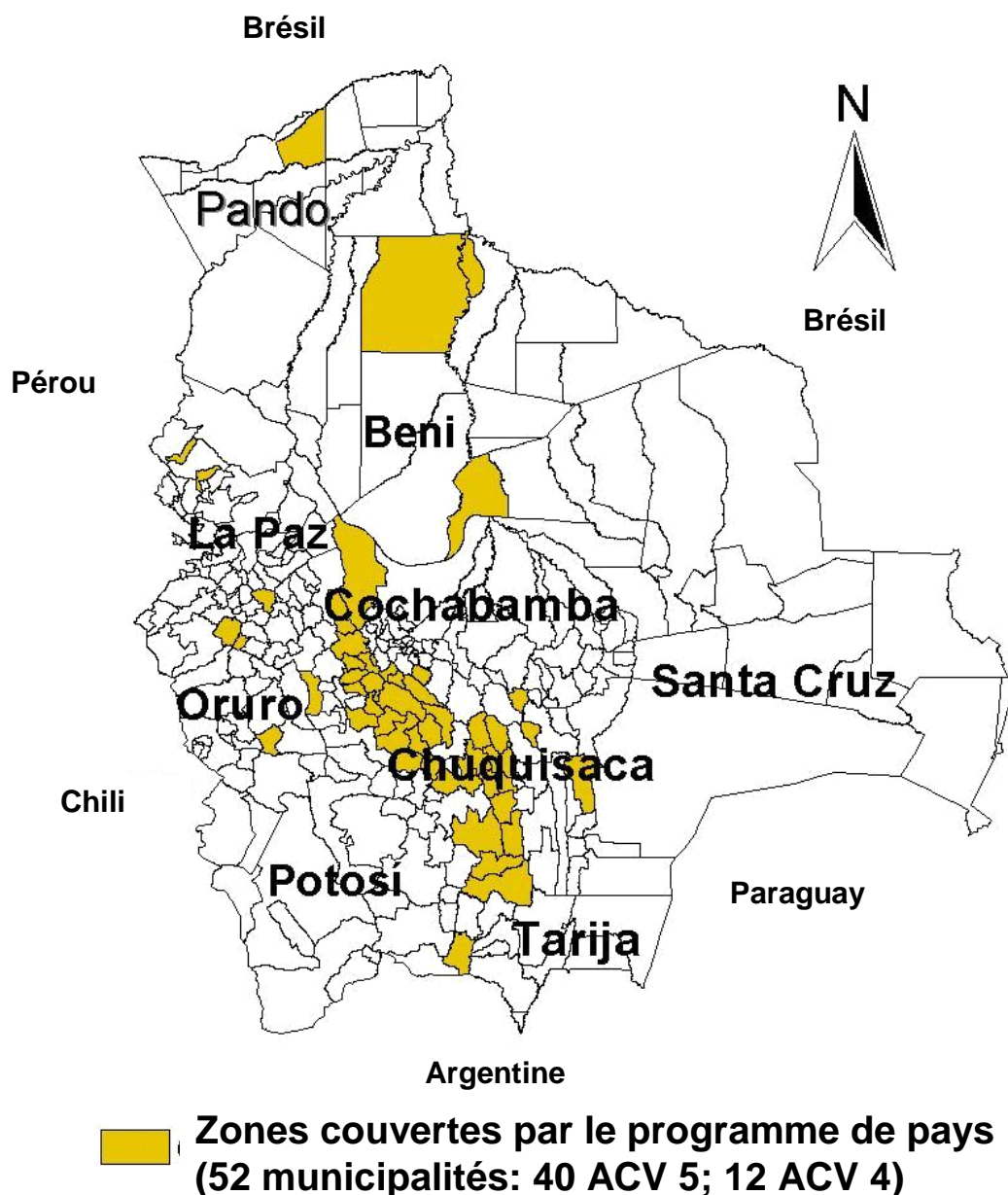
<sup>1</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. L'allocation des CAD est réexaminée chaque année.

<sup>2</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux CAI peut être modifié par le Conseil pendant la durée du programme.



## ANNEXE IV

**Programme de pays Bolivie 10596.0 (2008–2012):  
zones d'intervention ciblées**



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du PAM aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
AIPE	Asociación de Instituciones de Promoción y Educación (Association d'organismes engagés dans le développement social)
CAD	coûts d'appui directs
CAI	coûts d'appui indirects
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
COMPAS	Système d'analyse et de suivi du mouvement des produits
CONAN	Consejo Nacional de Alimentación y Nutrición (Conseil national pour l'alimentation et la nutrition)
DDC	Direction du développement et de la coopération suisse
DRIPAD	Desarrollo Rural Integrado y Participativo en Áreas Deprimidas (Projet de développement rural intégré et participatif dans les zones déprimées)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GTZ	Office allemand de la coopération technique
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PAN	Programa de Atención a Niños y Niñas Menores de seis años (Programme national de soins pour les enfants âgés de moins de six ans)
PCI	Project Concern International
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RDD	rendu droits dus
S&E	suivi et évaluation
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH/sida	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise